

Réf: Dossier 322049

Avis de constitution

SOCIETE « KAS BEAUTY »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CGK, vers le trésor
public à 100 M de la résidence ETHAN, Lot 1003, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 07 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAS BEAUTY »

Objet : Achat et vente de produits cosmétiques (produits capillaire à base de plantes, parfum et accessoires de beauté), Commerce général .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CGK, vers le trésor public à 100 M de la résidence ETHAN, Lot 1003, Ilot 42

Dirigeant(s) Mlle ASFAW REDIET KASSAHUN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06247 du 25/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37915/GTCA/RC/2024 du 25/06/2024

